



États Généraux de l'industrie et l'environnement

**Pour des futurs alternatifs en
France et en Europe**

28 mai 2024

PAGE 4

Programme des États Généraux de l'industrie
et l'environnement

PAGE 7

Synthèse des propositions de la CGT en
matière d'industrie et environnement

PAGE 12

Liste noire des plans de licenciement

Dossier du 28 mai 2024

Relever les défis industriels et environnementaux nécessite de rompre avec les choix politiques néolibéraux en France et en Europe, lesquels constituent un véritable frein à la réindustrialisation, mais sont également mortifères pour l'avenir de la planète.

C'est dans cette conjonction de crises et d'urgences sociales, culturelles, morales, environnementales et économiques, d'un modèle à bout de souffle, que la CGT organise ses États généraux de l'industrie et de l'environnement, le 28 mai, et lance son Plan d'Actions Syndicales pour l'industrie et l'environnement.

Programme
des États
Généraux de
l'industrie et
l'environnement

09h45 | Accueil | *Sébastien Menesplier, secrétaire confédéral*

10h00 | Table ronde 1

Réindustrialiser pour répondre aux besoins et défis

Comment produire en France en respectant les enjeux environnementaux ? Traiter les contradictions sociales et environnementales.

- État des lieux de l'industrie en France dans le cadre de la mondialisation | Expert SECAFI
- État des lieux environnemental | Antoine Trouche, Pour Un Réveil écologique
- Dépasser les contradictions : les propositions CGT | *Virginie Neumayer dirigeante confédérale co-pilote de la commission environnement et transformation de l'appareil production*
- Rôle de l'Europe dans la désindustrialisation et engager la bataille dans la relocalisation | *Ludovic VOET – secrétaire confédéral CES*

Témoignages de militant-es CGT dont le site et les emplois sont menacés

13h30 | Table ronde 2

Permettre aux salarié.es de reprendre la main sur la finalité de leur travail

Faire connaître les outils CGT et les différentes démarches pour aider à construire un projet alternatif de reconversion ou de transformation de l'appareil productif.

- Quels points d'appuis juridiques ? | *Judith Krivine du Syndicat des Avocats de France*
- Présentation du RADAR travail environnement de l'Ugict-CGT | *Fabienne Tatot, secrétaire nationale de l'UGICT-CGT*
- Quelles nouvelles prérogatives pour les salarié-es et syndicats sur les enjeux stratégiques et environnementaux ? | *Nathalie Bazire, secrétaire confédérale*

Témoignages de militant-es CGT sur les projets alternatifs portés par la CGT

15h40 | Table ronde 3

Faire connaître les propositions de la CGT

Interpellation des candidat.es aux élections européennes (PCF, LFI, PS, EELV, LR, Renaissance) sur les propositions de la CGT pour réindustrialiser la France.

Intervention de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT et interpellations de militant.es CGT

- Quels droits pour les salarié.es ?
- Reconstruire la puissance publique

17h20 | Conclusions

Lancement du Plan d'Actions Syndicales pour l'Industrie et l'Environnement, *Sébastien Menesplier, secrétaire confédéral*

Synthèse

des

propositions

de la CGT

Mettre fin aux contradictions entre le social et l'environnemental nécessite de rompre avec l'austérité, le « laisser-faire », la dictature de la croissance infinie, de la compétitivité et du profit financier.

La réindustrialisation nécessite une planification environnementale et sociale sécurisant la situation des salarié.es, et renforçant leurs possibilités d'intervention. La CGT propose donc :

1. DE METTRE EN PLACE DE **NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉ.ES**

1.En mettant fin à « l'Europe du dumping social » : Au lieu de, comme le fait le gouvernement, tirer vers le bas les normes sociales et environnementales européennes, il est urgent de les renforcer pour mettre fin au dumping social, fiscal et environnemental qui s'exerce d'abord entre les pays européens ! Sur le marché du travail, la diversité des contrats précaires dévalorise la force de travail, de l'échelle européenne jusqu'aux expérimentations locales. La directive sur le salaire minimum arrachée par la confédération européenne des syndicats malgré l'opposition de certains gouvernements et de l'extrême droite est un premier pas qu'il faut renforcer avec une législation européenne.

2.En mettant fin à « l'Europe du dumping fiscal » : La compétition pour réduire la fiscalité, notamment pour les entreprises et les capitaux, entre les États membres et plus globalement entre les territoires crée un climat propice aux délocalisations vers les pays offrant des régimes fiscaux plus avantageux, souvent au détriment des droits des travailleurs et travailleuses. Au sein de l'Union européenne, **le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés est passé de 32% en 2000 à 21% en 2022**. Ce phénomène de dumping fiscal génère aussi une instabilité économique et sociale qui contribue à une désindustrialisation progressive dans les pays où les normes sociales et fiscales sont plus exigeantes. Or, la directive européenne adoptée en 2022, imposant une taxation minimale de 15 % sur les bénéfices réalisés par les multinationales et groupes nationaux, est loin d'être suffisante.

3.En instaurant une *sécurité sociale professionnelle environnementale* : À l'image de ce qui se passe dans le secteur de l'automobile, **les salarié.es ne peuvent plus être les premières victimes de la transition environnementale**. Pour mettre fin au chantage à l'emploi, la CGT recommande de **sécuriser l'emploi et les garanties individuelles et collectives des travailleuses et des travailleurs, en instaurant une sécurité sociale professionnelle, garantissant le maintien du contrat de travail et de leurs droits**. Ceci leur permettrait de se former avec maintien de leur salaire pris en charge par un fond mutualisé pendant la transformation de leur entreprise et éviterait ainsi les licenciements. Cette proposition, portée de longue date par la CGT dans le cadre du nouveau statut du travail salarié, prend encore plus de sens au vu des transformations massives et rapides à apporter au tissu productif, tout en responsabilisant les donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants.

4.En investissant 2% de la masse salariale dans la formation professionnelle : La définition des contenus de formation professionnelle doit être réalisée avec les organisations syndicales

pour redonner la primauté à un service public de la formation professionnelle continue et en finir avec les officines privées patronales.

5. En créant des droits pour que les travailleuses et travailleurs soient acteurs de la transformation environnementale : Trop souvent, les salarié.es sont les passagers clandestins du débat sur les orientations stratégiques qui sont décidées par les seuls actionnaires. Pourtant, seule l'implication du salariat permettra de dépasser les oppositions entre le social et l'environnemental et de protéger l'emploi.

Sur le plan européen, nous demandons la **révision de la directive sur les comités d'entreprises européens** (CEE) pour renforcer les droits d'information et d'intervention sur les orientations stratégiques des représentants du personnel.

Sur le plan international, **les multinationales qui ont accès au marché européen doivent se doter de comités de groupes mondes et d'accords-cadres internationaux basés sur la meilleure norme sociale.**

2. RECONSTRUIRE LA PUISSANCE PUBLIQUE

6. Mettre en place une vraie planification environnementale, industrielle et sociale : L'enjeu environnemental exige la mise en place d'une vraie planification environnementale et sociale des infrastructures à tous les niveaux : européen, français et régional. La CGT propose notamment la création d'un **ministère de plein exercice de la Transformation Écologique et Sociale** avec des moyens de prospective ainsi qu'un levier financier.

7. Évaluer et conditionner les aides publiques : La CGT propose la **mise en place d'une instance régionale, métropolitaine ou départementale** réunissant les institutions apportant des aides, avec la participation des organisations syndicales de salarié.es et d'employeurs, dans le but de connaître toutes les aides directes et indirectes reçues par une entreprise.

8. Conditionner le commerce international au respect des normes sociales et environnementales : La CGT préconise de refuser les accords de libre-échange, qui sont de simples instruments aux profits des multinationales contre la démocratie et contre les salarié.es s'accompagnant de dispositifs supra-nationaux à la main des grands groupes visant à remettre en cause la souveraineté des États et leurs capacités de régulation.

9. Utiliser la commande publique comme levier de la programmation pluriannuelle de la transformation environnementale : L'utilisation de la commande publique peut être un puissant levier pour promouvoir une économie plus juste et durable. Les marchés publics représentent 2 000 milliards d'euros, soit 14% du PIB européen. Les études montrent que chaque euro investi par les pouvoirs publics dans des projets d'infrastructures ou de services publics peut générer jusqu'à trois euros d'activité économique supplémentaire dans d'autres secteurs.

10. Rendre obligatoire l'économie circulaire et l'éco-conception : La CGT propose d'adopter un cadre législatif national et européen imposant l'économie circulaire.

11. Sortir l'énergie de la spéculation et décarbonner : La lutte contre le réchauffement climatique et la souveraineté énergétique sont des enjeux majeurs et transverses à tous les autres ; l'accès à l'énergie, le droit à l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique se situent au même niveau, en tant que facteurs-clés de l'acceptabilité sociale. **La CGT revendique notamment de donner les moyens d'atteindre l'objectif de neutralité carbone inscrit dans la loi, tout en diminuant son empreinte carbone.**

12. La communication et les infrastructures réseaux doivent sortir du secteur marchand et être un service public au service des usagers, de l'intérêt général : Les avancées technologiques et les hausses de productivité devraient, selon la CGT, contribuer à améliorer la qualité de vie au travail, les conditions d'emploi, la reconnaissance des compétences professionnelles, réduire le temps de travail et créer davantage d'emplois. Le progrès numérique doit soutenir ces objectifs plutôt que de devenir un vecteur de régression sociale généralisée.

13. Protéger nos entreprises stratégiques et nos fleurons industriels : Les carences constatées dans des secteurs stratégiques pendant la Covid-19, notamment dans la santé et les composants, la perte de maîtrise et de souveraineté dans certaines filières après les cessions, délocalisation d'entreprises et d'activités clés sont autant d'obstacles à la réindustrialisation. **La CGT propose donc de mettre en place une politique industrielle coordonnée et pérenne au niveau européen.** 27 politiques industrielles distinctes ne sont pas à même de répondre aux besoins des populations européennes et aux défis posés par le changement climatique.

3. INVESTIR DANS LA REINDUSTRIALISATION ET LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE

14. Sortir du pacte de croissance et de stabilité : Le réchauffement climatique nécessite un changement profond de l'appareil productif actuel et donc un mode de financement renouvelé de la politique industrielle. Le besoin de financement lié à la transition bas carbone est estimé à environ 400 milliards d'euros par an par la Commission européenne pour la seule Europe. Un montant que le marché capitaliste, focalisé sur la rentabilité immédiate, est incapable de fournir. Dans le cadre actuel de la politique de concurrence, les aides d'Etat sont interdites, sauf exception rigoureusement encadrées. La CGT préconise donc de mettre fin à ce système opaque et de sortir du pacte de croissance et stabilité.

15. Financer la transition environnementale et la réindustrialisation : La CGT propose de créer un Pôle public financier à même de porter l'intérêt général grâce à la refonte des missions de la Banque publique d'investissement et la création de synergies avec la Banque de France, la Banque des Territoires, la banque postale, la Caisse des dépôts et consignations, la CNP Assurance (caisse nationale de prévoyance) et l'Agence des Participations de l'État.

16. Démocratiser et réorienter la BCE : Pour la CGT, il est nécessaire de réorienter des politiques monétaires pour qu'elles favorisent davantage l'investissement productif et la création d'emplois de qualité, dans le respect de la nature. Les crédits accordés à 0% par la

BCE comme le permet l'article 123.2 du traité de Lisbonne le seraient sans passer par les « *cases dette et intérêts* ». Les crédits de cette nature seraient considérés comme des « avances sur recettes » permettant de financer des dépenses publiques indispensables, utiles mais non rentables socialement ou écologiquement.

17. Mettre en place un fonds d'investissement européen alimenté par la BCE : La CGT revendique la mise en place d'un fonds européen alimenté par la BCE pour développer la politique industrielle et mutualiser les efforts d'investissement, afin d'éviter une Europe à plusieurs vitesses et le creusement des inégalités entre régions et pays membres de l'UE.

18. Investir dans la recherche et les qualifications : La CGT propose de créer un fonds public de développement pour la recherche. Actuellement, les seules innovations développées sont celles qui intéressent le capital à court-terme. Instaurer une « *contribution sociale à la recherche* » obligatoire dans laquelle chaque entreprise financerait, en rapport avec sa taille, sa puissance économique, et son investissement dans la recherche, un fonds public de développement pour la recherche. Sous maîtrise publique, elle pourrait servir à une R&D mutualisée et à alimenter la recherche amont des pôles de coopération et de développement R&D.

19. Développer des infrastructures de transport décarboné : Dans ce cadre, la CGT propose notamment d'acter la mise en place d'un plan d'investissement public de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire sur 10 ans (*ce plan, annoncé il y a plusieurs mois par le Gouvernement, n'est pas financé et les dernières informations semblent indiquer que la SNCF devra finalement trouver seule ces financements*) et le développement du transport fluvial public

20. Investir pour adapter les infrastructures au réchauffement climatique : L'ensemble des infrastructures nationales doivent être adaptées aux conditions climatiques futures et aux événements climatiques violents auxquels elles seront soumises (canicule, sécheresse, tempêtes, inondations, submersions). Cela concerne en particulier la résilience des réseaux et les secteurs de : la production, le transport et la distribution d'électricité ; le stockage et la distribution d'eau potable ; la collecte et le traitement des eaux usées ; les réseaux de télécommunications ; le stockage, la transformation, le transport et la distribution d'hydrocarbure et de gaz naturel ; les réseaux routiers, ferroviaires et fluviales ; les Installations de traitement des déchets ; la production, le transport et la distribution de chaleur et de froid ; les centres de stockage de données numériques.

21. Mettre en place un plan d'investissement pour isoler les bâtiments : La part de la consommation énergétique des bâtiments en France représente actuellement 45 % de l'énergie totale et contribue à hauteur de 25 % aux émissions de gaz à effet de serre. En France, un logement sur cinq est désigné comme une « *passoire thermique* ». Face à cette réalité préoccupante, l'État a pris l'engagement que d'ici 2050, l'intégralité du parc immobilier atteindra un niveau de consommation énergétique bas, correspondant à la classe énergétique A ou B, tel que stipulé dans le Code de l'énergie depuis 2015 sans pour autant donner les moyens nécessaires, alors que près de 35 millions de logements sont à rénover au cours des 26 prochaines années.

Liste noire

**des plans de
licenciement**

Depuis septembre 2023

La liste ci-dessous comprend plus de **132 entreprises** où l'emploi est mis à mal depuis septembre 2023. Les localisations géographiques des sites concernés sont identifiées dans **109 cas, dont 84 sites à caractère industriel**. Sont recensés **39 589 emplois menacés ou supprimés, dont 14 679 pour la seule industrie**.

Ces premiers chiffres sont à mettre en rapport avec les annonces faites lors de l'édition 2024 de Choose France : "**Les 15 milliards d'euros d'investissements permettront de créer ou maintenir plus de 10 000 emplois**" selon Business France¹, concernant « **56 projets** »².

Si on retranche les 1230 emplois d'intérimaires et sous-traitants déjà identifiés dans le recensement CGT, on arrive au chiffre de 13 449 emplois supprimés ou menacés dans l'industrie. Si on applique à ce chiffre le ratio de 4,5 emplois indirects et induits pour 1 emploi industriel (repris par la BPI dans le bilan de son Fonds SPI, sur la base des données INSEE³), cela représenterait un volume d'emplois générés de 60 520. La nature des emplois supprimés ou menacés recensés par la CGT n'étant pas connue de manière systématique (et pouvant comprendre une part d'emplois intérimaires notamment), on peut aussi raisonner sur une estimation plus basse de 2 emplois induits, soit 26 898 emplois.

Si on cumule le total des emplois supprimés ou menacés (39 589) et le potentiel d'emplois indirects et induits dans l'industrie (26 898 hypothèse basse, 60 520 hypothèse haute), on arrive à l'évaluation globale **d'un impact négatif compris entre 66 487 et 100 109 emplois**.

De manière générale, ces derniers chiffres ne tiennent pas compte des emplois induits pour les secteurs hors industrie. Par exemple, dans le cas de la Société générale, le syndicat CGT de l'entreprise évalue l'impact négatif à 3000 emplois chez les prestataires en plus des 1050 du PSE (impact inclus dans notre recensement).

L'impact négatif sur **66 487 à 100 109 emplois** est forcément un minimum, d'autant que ce recensement n'est certainement pas exhaustif. Ces estimations de l'impact des plans annoncés ou mis en œuvre sur la seule période septembre 2023/mai 2024 nous conduisent à contester fortement le triomphalisme gouvernemental quant à l'efficacité de sa politique au service des intérêts du capital, notamment en matière de reconquête industrielle et de développement du territoire.

Ces éléments sont aussi à considérer sur le temps long, en lien avec le bilan mis en avant par le gouvernement sur les créations d'emplois industriels. Concernant l'emploi salarié dans l'industrie, on constate une très légère hausse de + 4 % entre le troisième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2023 (pour environ 100 000 emplois). Mais **avec 3,27 millions d'emplois dans le secteur industriel, nous restons très loin des 5,5 millions des années 1970** ! le taux

¹ https://www.francetvinfo.fr/economie/industrie/sommet-choose-france-les-15-milliards-d-euros-d-investissements-permettront-de-creer-ou-maintenir-plus-de-10-000-emplois-salue-business-france_6541199.html, 13 mai 2024

² https://www.francetvinfo.fr/economie/industrie/choose-france-un-montant-record-d-au-moins-15-milliards-d-euros-d-investissements-etrangeurs-pour-56-projets_6540116.html, 13 mai 2024

³ <https://www.bpifrance.fr/nos-actualites/fonds-spi-3-200-emplois-directs-generes-par-les-nouveaux-sites-industriels>

de chômage remonte depuis plusieurs mois, le nombre de défaillances d'entreprises était en forte hausse au dernier trimestre 2023. Pres de 57 000 procédures collectives ont été enregistrées en 2023 en hausse de 35% selon le cabinet d'audit EY. Celui-ci s'attend à ce que 2024 soit marquée par de nouvelles poussées de faillites. Il est permis de penser que nous sommes à l'amorce d'une inversion de tendance, dont cette liste pourrait être le reflet.

Quelques éléments de contexte relevés par la presse

Chômage : hausse fulgurante des licenciements économiques, selon les chiffres de la Dares

« Les dernières données de la Dares révèlent une explosion du nombre de chômeurs ayant été licenciés pour des raisons économiques : plus de 15,1 % au premier trimestre 2024 ». ⁴

Les défaillances d'entreprises augmentent encore et se rapprochent de leur moyenne pré-Covid. *« La Banque de France a comptabilisé 56.290 faillites d'entreprises entre janvier 2022 et janvier 2023 ce qui correspond à une hausse de 30,9%. Si la dynamique commence à ralentir, certains observateurs anticipent encore une nouvelle hausse des faillites en 2024. »⁵*

Intérim : l'emploi en chute libre, voici les secteurs les plus touchés

« L'emploi intérimaire a chuté de près de 4% l'an dernier. (...) Et la situation ne devrait guère s'améliorer en 2024, relève Prism'emploi, qui cite les projections de la Banque de France estimant qu'au total, 60 000 emplois seront détruits en France cette année et 80 000 en 2025. »⁶

⁴ <https://www.humanite.fr/social-et-economie/allocation-chomage/chomage-hausse-fulgurante-des-licenciements-economiques-selon-les-chiffres-de-la-dares> 26 avril 2024

⁵ <https://www.latribune.fr/economie/france/les-defaillances-d-entreprises-augmentent-encore-et-se-rapprochent-de-leur-moyenne-pre-covid-990613.html> 15 février 2024

⁶ <https://www.capital.fr/votre-carriere/interim-lemploi-en-chute-libre-voici-les-secteurs-les-plus-touchees-1492544> 21 février 2024

Industries chimiques

Laboratoires pharmaceutiques

Le tract du 24 avril de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT évoque le fait que « D'ici à fin 2026, les laboratoires pharmaceutiques s'apprêtent à supprimer plus de 1600 postes en France ». « Cette hécatombe de postes en CDI est d'autant plus alarmante lorsqu'on considère le rapport du LEEM de 2023 (le syndicat des patrons des laboratoires pharmaceutiques), qui souligne que pour chaque emploi direct dans l'industrie pharmaceutique, trois emplois sont créés dans l'économie. Ainsi, la suppression prévue de plus de 1 600 postes se traduirait par la disparition de plus de 6 400 emplois. »

« Il est indécent de voir des suppressions d'emplois au moment où le gouvernement fait l'éloge de l'innovation santé 2030 dans le cadre de France Relance, entraînant la mobilisation de 1,7 milliard d'euros d'argent public pour alimenter une industrie du médicament qui reste bien privée. »

Recensement indicatif avec indication de la date de clôture du PSE :

- **Mayoly Spindler** : PSE de 69 personnes dans les **Yvelines** (12.23)
- **Viartis Santé SAS** : PSE de 99 personnes (décembre 2026)
- **Organon France SAS** : PSE de 37 personnes (juillet 2026)
- **Janssen** : PSE de 27 personnes (juin 2026)
- **Intervet SAS** : PSE de 19 personnes (juin 2026)
- **Merck Serono SAS** : PSE de 21 personnes
- **Sangamo Therapeutics France SAS** : PSE de 92 personnes (décembre 2024)
- **MSD France** : PSE de 102 personnes (juillet 2026)
- **Johnson & Johnson Medical SAS** : PSE de 101 personnes (juin 2025)
- **Baxter SAS** : PSE de 26 personnes (octobre 2025)
- **Pfizer SAS** : PSE de 76 personnes
- **Biogen Management Services GmbH** : PSE de 58 personnes (mars 2027)
- **Domain Therapeutics** : PSE de 22 personnes (avril 25)
- **Vifor Pharma** : PSE de 46 personnes (juin 2025)
- **Sanofi** : PSE de 330 personnes concernant des sites du **Val-de-Marne** et de **l'Hérault** (annonce 04.24) ; « Une vision purement capitalistique de la santé, d'autant qu'en 2022 l'entreprise française a enregistré un bénéfice de 10 milliards d'euros. « Chaque année, Sanofi bénéficie autour de 100 millions d'euros grâce au crédit d'impôt recherche. On ne peut pas continuer à verser de l'argent public à une entreprise qui à la fois réduit nos capacités de production, entraîne une pénurie de médicaments et licencie ses travailleurs », assène Pascal Savoldelli, sénateur PCF du Val-de-Marne. (...) Le parlementaire entend, en ce sens, adresser une question écrite à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances. « Je vais lui demander un récapitulatif de toutes les subventions dont a bénéficié Sanofi depuis 2008. J'ai peur qu'on arrive à un chiffre

entre 2 à 3 milliards d'euros d'aides publiques ».7 ; Sanofi, c'est 5 milliards versés aux actionnaires en 2023 (dont 4,4 milliards de dividendes versés et 600 millions de rachat d'actions).

- **Guerbet SA** : PSE de 37 personnes (mars 2025)
- **Soit** : 1162 personnes

Autres activités

- **Knauf Industries** (emballages plastiques) : fermeture du site dans le **Loiret** et PSE sur 123 emplois (09.23)
- **Yara (fertilisants chimiques)** : PSE sur 139 emplois en **Loire-Atlantique** (11.23)
- **Air Liquide** : PSE sur 479 personnes à VitalAir (5.12.23) ; au moins 500 emplois supplémentaires menacés selon les syndicats dans les autres entités de la filiale PharmaDom, dont Orkyn (annonces direction 07.23) ; « *Le chiffre d'affaires d'Air Liquide à son plus haut, dopé par la flambée des prix de l'énergie. Air Liquide, spécialiste de l'hydrogène et des gaz industriels, a réalisé en 2022 un bénéfice net en hausse de 7,3% à 2,75 milliards d'euros, dopé par « une efficacité opérationnelle très forte » et la flambée des prix de l'énergie qui a été répercutée à ses clients.* » »⁹. Air Liquide a versé 1,7 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 1,6 milliards de dividendes versés et 100 millions sous forme de rachat d'actions).
- **Yves Rocher** : PSE sur 300 emplois en **Bretagne** (01.24) ; 160 emplois supplémentaires menacés
- **Timac agro** (engrais chimiques) : PSE sur 34 salariés (01.24) en **Charente-Maritime**
- **Adisseo Commentry (compléments alimentaires)** : plan de suppression de 47 emplois dans l'**Allier** ; annonce direction 22.1.24
- **Syensqo (production vanilline)** : plan suppression de 54 emplois dans le **Rhône** ; annonce direction 26.1.24
- **Metex** (biochimie) : 300 emplois menacés dans la **Somme** ; redressement judiciaire 03.24
- **Pier Augé** (cosmétiques) : liquidation judiciaire de l'entreprise située à Châteauroux (**Indre**) ; 30 licenciements (03.24)
- **Exxon Mobil (pétrochimie)** : 677 emplois supprimés par réduction activités plateforme pétrochimique Port-Jérôme-sur-Seine (**Seine-Maritime**) ; annonce direction 12.4.24
- **Niche Fused Alumina** (laminés) : redressement judiciaire 04.24 ; 177 emplois menacés en **Savoie**
- **Cotelle/groupe Colgate** (produits ménagers dont production d'eau de Javel) : fermeture du site dans le **Rhône** pour une délocalisation en Belgique et PSE sur 104 emplois (04.24) ; l'entreprise rapporte 2 millions d'euros par an et que le groupe

⁷ <https://www.humanite.fr/social-et-economie/cgt/sanofi-300-postes-supprimees-au-service-oncologie> 18 avril 2024

⁸ <https://analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-un-nouveau-record-pour-les-actionnaires-du-cac-40>

⁹ <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/le-chiffre-d-affaires-d-air-liquide-a-son-plus-haut-dope-par-la-flambee-des-prix-de-l-energie-952091.html> 16 février 2023

Colgate, à qui elle appartient, lui, enregistre en moyenne un bénéfice de 3 milliards d'euros par an¹⁰.

Métallurgie

Filière automobile

« **Automobile : 70.000 emplois sont menacés chez les fournisseurs français.** Les fabricants de composants pourraient perdre encore un quart de leurs effectifs dans l'Hexagone, selon la Fédération des équipementiers. Valeo a présenté mercredi 17 janvier aux syndicats un plan de réduction d'emplois. 70 000 postes sont menacés par la fin des véhicules thermiques sur 300 000 d'ici à 2030 chez les fournisseurs de l'automobile en France », martèle Claude Cham, président de la Fédération des équipementiers (Fiev), qui vient de publier une étude sur le devenir de la filière. »¹¹.

« Renault va embaucher 300 personnes cette année [2023] à Douai et Maubeuge, 116 à Cléon. Stellantis a annoncé lundi 1.200 postes à créer dans l'Hexagone. Mais las. **Stellantis (ex-PSA) sera passé de 126.000 employés en 2005 à 47.00 fin 2022, Renault de 70.000 à 38.160 !** »¹².

Renault a versé **240 millions d'euros à ses actionnaires en 2023** (dont 70 millions de dividendes versés et 170 millions de rachats d'actions). Les chiffres pour Stellantis sont donnés ci-dessous.

- **Akwel** (équipementier auto) : PSE sur 78 emplois en **Seine-Maritime** (09.23)
- **Bosch** (pièces auto) : annonce de la fermeture du site de Marignier en Haute-Savoie ; 153 emplois impactés (05.24)
- **Marelli** (corps pour moteurs thermiques) : PSE sur 292 emplois dans l'**Orne** (10.23) ; délocalisation en Slovaquie
- **Autoliv** (équipementier auto) : plan de suppression de 320 postes dans le **Finistère**, en **Seine-Maritime** et dans la **Vienne** ; annonce direction 10.23
- **ZF-PWK Mécacentre** (équipementier auto) : liquidation et fermeture de l'usine dans la **Loire** ; PSE sur 178 emplois (11.23)

¹⁰ <https://www.cgt.fr/actualites/auvergne-rhone-alpes/industrie/mobilisation/lusine-cotelle-rapporte-2-millions-deuros-par-mais-colgate-veut-la-fermer>

¹¹ <https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/automobile-70-000-emplois-sont-menaces-chez-les-fournisseurs-francais> 880609, 19 janvier 2024

¹² <https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/renault-et-stellantis-embauchent-en-france-mais-les-effectifs-chutent> 851224, 4 avril 2023

- **Valéo (équipementier auto)** : plan de suppression d'emplois dans le **Val-de-Marne**, les **Yvelines** et le **Val-d'Oise** ; 412 emplois ; annonce direction 01.24
- **Catensys Calais (équipementier auto)** : PSE ; 73 emplois supprimés dans le **Pas-de-Calais** ; annonce direction 17.1.24
- **Mahle-Behr (équipementier auto)** : plan de suppression annoncé sur 135 emplois en **Moselle** ; annonce direction 02.24
- **Continental Automotive France (équipementier auto)** : plan de 240 suppressions de postes en **Haute-Garonne** ; annonce direction 02.24
- **Stellantis** : Stellantis Mulhouse (**Haut-Rhin**) = suppression de l'équipe de nuit, 600 emplois d'intérimaires supprimés, annonce direction 24.1.24 ; Stellantis Metz (**Moselle**) = 230 emplois menacés de suppression (03.24) ; Stellantis a versé 5,7 milliards à ses actionnaires en 2023¹³, dont 4,2 milliards de dividendes versés et 1,5 milliards de rachat d'actions).
- **Forvia (équipementier auto)** : 90 emplois supprimés d'ici à 2025 dans l'usine de Bains-sur-Oust, en **Ille-et-Vilaine** (CSE central 02.24) ; nombreux autres emplois sur la sellette suite annonce direction suppression de 10 000 emplois en Europe
- **Faral Automotive (reconditionnement auto)** : 46 emplois menacés en **Mayenne** ; redressement judiciaire 02.24
- **Impériales Wheels (équipementier auto)** : 181 emplois menacés dans l'**Indre** ; redressement judiciaire 03.24
- **MA France Aulnay-sous-Bois** : 400 emplois supprimés dont 120 intérimaires, en **Seine-St-Denis** ; liquidation judiciaire 05.24
- **Usinage de Compiègne SAS (sous-traitant auto)** : 39 CDI et 8 intérimaires menacés dans l'**Oise** ; jugement tribunal commerce 06.24

Autres filières

- **General Electric** : PSE sur 62 emplois dans la filiale éolienne dans le **Doubs** (09.23) ; plan de suppression de 450 emplois dans la sous-traitance de la filière éolienne en **Loire-Atlantique** (03.24)
- **Clestra Metal** : PSE sur 125 salariés dans le **Bas-Rhin** ; liquidation 4.10.23
- **Steelcase (mobiliers de bureau)** : PSE sur 38 emplois en **Moselle** et dans le **Bas-Rhin** (10.23)
- **Meccano (jouets)** : fermeture du site de Calais (**Pas-de-Calais**) ; 28 licenciements ; machines envoyées en Hongrie (10.23)
- **Sidel (emballage pour boissons)** : PSE sur 109 emplois dans le **Calvados** ; fermeture usine 11.23
- **Amphenol Antennas (antennes pour téléphonie mobile)** : PSE sur 75 salariés touchant les deux sites des **Côtes-d'Armor** et d'**Indre-et-Loire** ; annonce direction 12.23
- **Amcor Flexibles** : PSE sur 47 salariés en **Moselle** ; annonce direction 01.24 ; impact sur au moins 12 emplois en intérim

¹³ <https://analyses-propositions.cgt.fr/memo-eco-un-nouveau-record-pour-les-actionnaires-du-cac-40>

- **Alstom** : plan de suppression d'emplois au siège en **Seine-St-Denis** ; 293 personnes ; annonce presse 13.2.24 ; Alstom a versé 42 millions d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 42 millions d'euros sous forme de dividendes).
- **Draka-Comteq** (fabrication câbles électriques) : PSE sur 82 emplois (11.23) ; fermeture usine dans le **Pas-de-Calais** 02.24
- **Valdunes** : PSE sur 121 emplois, site dans le **Nord** (03.24)
- **Vantiva** (construction box et décodeurs Internet) : PSE sur 91 postes, site en **Ille-et-Vilaine** (03.24)
- **Thalès Alenia Space** (aérospatial) : plan de suppression de 1000 emplois en **Haute-Garonne** et dans les **Alpes-Maritimes** ; annonce direction 03.24 (sous couvert notamment possibilité redéploiement dans le groupe) ; Thalès a versé 1,1 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 600 millions de dividendes versés et 500 millions de rachat d'actions).
- **Nokia** : PSE sur 357 emplois en **Essonne** ; annonce direction 03.24
- **IBM France** : PSE sur 206 emplois ; annonce direction 03.24 ; cette annonce permet de considérer avec un certain recul celle d'IBM de « *recrutement de 50 chercheurs et ingénieurs d'ici l'année prochaine* » faite lors de Choose France 2024...
- **Manufacture des Lumières** (luminaires) : 103 emplois menacés (**Puy-de-Dôme**) ; redressement judiciaire 03.24
- **Ascométal** : 760 emplois menacés notamment dans le **Nord**, en **Moselle** et dans les **Bouches-du-Rhône** ; redressement judiciaire 04.24
- **Systovi** (panneaux solaires) : cessation d'activité (04.24) ; 87 suppressions d'emplois en **Loire-Atlantique**
- **Valti (tubes en acier)** : site menacé de fermeture à brève échéance ; 140 emplois menacés (05.24)

Agroalimentaire

- **Caves de Wissembourg** : PSE sur 39 salariés dans le **Bas-Rhin** (09.23)
- **Tereos** : PSE sur 62 emplois ; fermeture d'un site dans la **Marne** (10.23)
- **Socopa Viandes** (abattoir) : fermeture d'un site en **Mayenne** ; 210 emplois supprimés (10.23)
- **Buitoni** : PSE sur 118 emplois ; fermeture de l'usine de Caudry, dans le **Nord** (12.23)
- **Macotab** (tabac) : fermeture de la dernière usine de production (**Corse**) de cigarettes en France ; 29 licenciements (12.23)
- **Nestlé Waters** : 171 suppressions de postes dans les **Vosges** sur le site de Vittel (départs volontaires et pré-retraites) ; PSE 11.23
- **Lu (groupe Mondelez)** : fermeture de l'usine de Château-Thierry (**Aisne**) prévue en 12.25 ; 61 licenciements + impact sur environ 20 intérimaires et 20 salariés de sous-traitants, soit 100 emplois au total ; annonce 02.24

- **Labeyrie** : suppression de 115 emplois (fermeture usine de Boulogne dans le **Pas-de-Calais** et PSE sur 38 salariés en 02.24 ; rupture conventionnelle collective pour 77 salariés du groupe en 03.24)
- **ADM** (nutrition animale) : plan de 13 suppressions de postes et 50 emplois menacés sur les sites du **Morbihan**, des **Côtes-d'Armor** et de l'**Orne** (PSE 03.24)

Construction (hors BTP)

- **Diva** (fabricant de canapés) : 120 emplois menacés dans la **Loire** ; mise en redressement judiciaire en 03.24
- **Cimenterie Calcia** : fermeture du site de Beffes (**Cher**) programmée en 2025 ; annonce direction 04.24 ; 94 emplois menacés

Livre, papier, communication, médias

- **Microsoft France** : plan de départ volontaire portant sur 209 emplois ; annonce direction 08.23
- **Yahoo France** : PSE sur 34 emplois (08.23)
- **Onclusive** (analyse médias et communication) : PSE sur 166 emplois dans les **Hauts-de-Seine** pour remplacement par IA (01.24) ; « *Un rapport confidentiel du cabinet comptable Livingstone Expert CSE, commandé par les représentants du personnel et que « Les Echos » ont pu consulter, évoque une « extraction de la valeur générée » par l'entreprise française vers d'autres entités du fonds d'investissement américain Symphony Technology Group (STG) (...) le cabinet d'expert-comptable montre qu'en 2022, RIF a « perdu » 12,2 millions d'euros de son bilan, facturés par d'autres entités du groupe dans le Delaware (Etats-Unis), au Royaume-Uni et à Jersey. Des facturations contestées par les syndicats, et qui représentent 20 % du chiffre d'affaires 2022 de RIF (61,137 millions d'euros). Pour Livingstone, ces transactions ont pour effet d'amoinrir la rentabilité apparente de l'entreprise, qui passe ainsi de 13,3 à 1,1 million d'euros de résultat d'exploitation.* »¹⁴
- **UPM Raflatac** (adhésifs) : PSE sur 50 postes (11.23) ; site en **Meurthe-et-Moselle**
- **Papèteries de Condat** : PSE sur 174 salariés en **Dordogne** (10.10.23)

¹⁴ <https://www.lesechos.fr/tech-medias/intelligence-artificielle/onclusive-le-plan-de-remplacement-de-personnels-par-ia-conteste-2046452> 15 janvier 2024

- **Graph 2000** (imprimerie) : 14 suppressions d'emplois dans l'**Orne** ; annonce direction 10.23
- **Dauphiné Libéré** : plan de départs volontaires sur 20 postes en **Isère** (11.23)
- **Imprimerie Clerc** : fermeture du site dans le **Cher** ; 47 emplois supprimés ; liquidation 11.23
- **Smufirt Kappa** (papier recyclé) : fermeture usine Le Pontet (**Vaucluse**) ; PSE sur 55 salariés (02.24)
- **Morassuti** (imprimerie) : 29 emplois menacés dans la **Loire** ; liquidation judiciaire 28.2.24
- **RDM Blendecques** (cartonnerie) : fermeture du site situé dans le **Nord** ; 176 postes menacés sauf si repreneur (loi Florange) d'ici fin juin (14.3.24)
- **Sud-Ouest** : PSE sur 118 postes en **Gironde** (03.24)
- **Milee** (distribution prospectus) : PSE sur 3500 emplois (12.3.24) ; cessation de paiement annoncée le 17.5.24 avec un impact sur 10 000 emplois (comprenant les 3500 déjà dans le PSE).
- **Payfit** (gestion ressources humaines et paie) : PSE sur 110 salariés ; annonce direction 03.24
- **Orange Business Services** : plan de départ volontaires sur 643 postes en vue de délocaliser (validation ministère 04.24) ; Orange a versé 1,9 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 1,9 milliards d'euros sous forme de dividendes).
- **Ahlstrom Bousbecque** (papèterie) : fermeture du site dans le **Nord** ; cessation d'activité ; 117 postes menacés sauf si repreneur (loi Florange) d'ici fin août (23.4.24)
- **Disney France** (cinéma) : plan de 30 licenciements dans le cadre d'un plan mondial de réduction des effectifs (05.24) ; « *l'entreprise, qui est également dans le viseur de Bercy pour de nouveaux soupçons de fraude fiscale* »¹⁵.

Verre et céramique

- **Verrerie Holophane** (travaille pour la filière auto) : PSE sur 208 emplois ; fermeture de l'usine dans l'**Eure** (11.23)
- **Duravit Bischwiller** (céramique sanitaire et mobilier salle de bains) : arrêt de la production de céramique sanitaire (dernière en France) ; site dans le **Bas-Rhin** ; 193 licenciements ; annonce direction 12.23 ; délocalisation vers Chine, Egypte et Allemagne
- **Duralex** : 230 emplois menacés dans le **Loiret** ; redressement judiciaire 04.24
- **Flabeg France** (miroiterie pour la filière auto) : liquidation judiciaire du site dans le **Bas-Rhin** (04.24) ; 100 emplois menacés

¹⁵ https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/05/03/disney-france-dans-la-tourmente-climat-social-tendu-soupcons-d-evasion-fiscale_6231251_4355770.html 3 mai 2024

Textile

- **Desseilles** (dentelle) : reprise après liquidation de l'entreprise située à Calais (**Pas-de-Calais**) ; PSE sur 50 salariés (01.24)
- **Paule Ka** (vêtements de luxe) : 37 emplois menacés à **Paris** ; redressement judiciaire 04.24
- **Bragard SAS** (vêtements professionnels) : 120 emplois menacés dans les **Vosges** ; redressement judiciaire 04.24
- **MCD Confection** : entreprise de **Saône-et-Loire** placée en redressement judiciaire ; 25 emplois menacés (05.24)

Banques, assurances, prévoyance/mutualité

- **Colonna** (prévoyance) : PSE sur 99 emplois dans le **Loiret** (12.23)
- **Mutualité française** : PSE sur 75 postes (11.23)
- **Orange Bank** : PSE sur 650 salariés dans l'**Oise** et en **Seine-St-Denis** (01.24) ; Orange a versé 1,9 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 1,9 milliards d'euros sous forme de dividendes).
- **Société générale** : 1050 suppressions d'emplois annoncées à la DIRECCTE ; impact sur 3000 emplois supplémentaires (prestataires extérieurs notamment) selon la CGT Société générale ; annonce direction 5.2.24 ; la Société générale a versé 1,8 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 1,4 milliards de dividendes versés et 400 millions de rachat d'actions).
- **Ma French Bank/Banque postale** (banque digitale) : cessation d'activité ; PSE sur 155 suppressions de postes (9.4.24)

Bâtiment / immobilier

« Selon la FFB, 300 000 emplois dans l'immobilier neuf seront sérieusement en danger d'ici 2025. 150 000 proviendraient directement des métiers du bâtiment et pour les 150 000 restants, ce seraient les emplois liés aux promoteurs immobiliers, aux assureurs, etc. »¹⁶

« Malheureusement, on est en train de glisser vers une récession qui va peut-être atteindre, nous l'espérons, son paroxysme malheureux en 2024 et 2025. En 2024, nous prévoyons 90 000 salariés en danger dans nos entreprises » (Olivier Salleron, président de la FFB, France Info, 13 décembre 2023).

- **Batidur** (construction immobilière) : 30 salariés licenciés en **Haute-Vienne** ; liquidation judiciaire 12.23
- Un plan annoncé chez **Vinci Immobilier** en 01.24 mais pas encore de chiffrage. Vinci a versé 2,7 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 2,2 milliards de dividendes versés et 500 millions de rachat d'actions).
- **Bonna Sabla (BTP)** : fermeture du site de Vendargues (**Hérault**) ; 20 emplois supprimés ; annonce direction 03.34
- **Nexity (promoteur immobilier)** : plan de suppression de 502 postes ; annonce direction lancement PSE 04.24
- **Bouygues Immobilier** : PSE sur 225 salariés (04.24) ; Bouygues a versé 700 millions d'euros à ses actionnaires en 2023 (dont 670 millions de dividendes versés et 30 millions de rachat d'actions).

Services à la personne / Restauration collective

- **Groupe RVO** (EHPAD) : PSE sur 22 emplois dans le **Maine-et-Loire** (12.23)
- **Vercors Restauration** (restauration collective pour collectivités publiques) : société publique locale en **Isère** ; annonce de fermeture 03.24 ; 21 licenciements
- **Medicharme Jardins d'Aiffres** (EHPAD) : fermeture du site (**Deux-Sèvres**) ; 36 licenciements (04.24)

Commerce

¹⁶ <https://www.selexium.com/actualites/crise-immobilier-neuf-chomage/> 20 septembre 2023

- **Naf Naf** : 621 emplois menacés ; redressement judiciaire 09.23
- **Jennyfer** (commerce Habillement succursaliste) : PSE 69 licenciements (octobre 2023)
- **Habitat** : 383 licenciements ; liquidation 12.23
- **Minelli** (commerce Chaussure succursaliste) : PSE 220 licenciements (janvier 2024)
- **Pimkie** (commerce Habillement succursaliste) : PSE 239 licenciements (janvier 2024)
- **Rediv** (seconde main) : liquidation judiciaire ; fermeture du site d'Hastingues (**Landes**) ; PSE sur 102 salariés (01.24)
- **Plateforme logistique Conforama** : fermeture du site de St-Georges d'Espéranche (**Isère**) ; 78 emplois supprimés ; annonce direction 10.1.24
- **Brico Privé** (vente en ligne) : PSE sur 174 licenciements en **Haute-Garonne** ; annonce direction 02.24
- **Néomarché/Alinéa** : PSE sur 64 emplois dans le **Vaucluse** (02.24)
- **Chaussexpo** : liquidation judiciaire ; reprise partielle ; 376 licenciements ; jugement tribunal commerce 13.3.24
- **Monoprix** : PSE de 102 personnes au siège social dans les **Hauts-de-Seine** (CSE du 24 avril 2024)
- **IKKS** (commerce Habillement succursaliste) : PSE 192 licenciements (avril 2024)
- **CASS** (commerce de détail non alimentaire) : PSE en cours de négociation (accord de méthode signé le 9 avril ; fin des négociations PSE en mai 2024) : 85 licenciements (avril 2024)
- **Casino** : 1293 à 3267 emplois supprimés, soit au moins 1293 licenciements et 1974 emplois menacés, notamment dans la **Loire** ; annonce direction 24.4.24 ; en juillet 2023, Bruno Le Maire « a rappelé que l'Etat avait accordé au distributeur un report de charges sociales et fiscales, d'un montant total d'environ 300 millions d'euros, dues pour la période allant de mai à septembre 2023. « Cette aide devra être remboursée par les repreneurs à l'Etat »¹⁷.
- **Leroy Merlin** : suppression des 200 postes de comptables des magasins du groupe ; annonce direction 04.24
- **Body Shop France** : 260 emplois menacés ; redressement judiciaire 04.24)
- **Nature et Découvertes** : plan de suppression de 74 emplois (annonce direction 05.24)

Logistique / transports

- **SNCF** (fret) : plan de suppression de 480 emplois (12.23)
- **Just Eat** (livraison à domicile) : PSE sur 117 emplois en CDI ; annonce direction 01.24
- **Urb-It** (livraison à vélo) : redressement judiciaire 01.24 ; 83 emplois menacés
- **FDG Objat** (logistique) : fermeture d'un site en **Corrèze** programmée pour 06.24 ; 27 emplois menacés (CSE 02.24)
- **Flink** (livraison à domicile) : 128 postes supprimés à **Paris** ; liquidation 04.24

¹⁷ https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/07/11/reprise-de-casino-l-etat-sera-vigilant-sur-l-emploi-et-sur-le-maintien-du-siege-a-saint-etienne-jugeant-les-offres-solides-affirme-bruno-le-maire_6181538_3234.html



